



Par dépôt électronique et messenger

Le 28 octobre 2016

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

M^e Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments du réseau de transport principal par Hydro-Québec par sa direction – Contrôle des mouvements d'énergie d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Coordonnateur ») Dossier Régie R-3952-2015)

Chère consœur,

Le Coordonnateur a pris connaissance des commentaires des intervenants EBM/ELL, NEMC et RTA relativement à sa demande de modification de la désignation de la fonction d'exploitant d'installations de production (« **GOP** ») au Registre des entités visées par les normes de fiabilité. Ces intervenants soulèvent de nombreux enjeux liés à la confidentialité des informations et à d'autres éléments relatifs à la séparation fonctionnelle. Le Coordonnateur en a avisé les entités Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité par sa direction – Exploitation du réseau (« **HQT** ») et Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité (« **HQP** »).

Dans un contexte où les activités associées à la fonction GOP sont effectuées depuis de nombreuses années par HQT et que la Régie et les intervenants en ont été informés ou ont participé aux dossiers qui en traitaient, et compte tenu des particularités du réseau de transport au Québec, le Coordonnateur propose à la Régie, dans un souci d'efficacité et de transparence, (1) de suspendre le calendrier du présent dossier, y compris les réponses à la demande de renseignements n°1 de la Régie, et (2) de tenir une séance de travail afin que les intervenants et le personnel de la Régie aient l'opportunité de poser leurs questions relatives au transfert de la fonction GOP d'HQP à HQT.

Dans le cadre de cette séance de travail, des engagements pourront être souscrits par le Coordonnateur et les entités visées si requis et tous les participants auraient l'opportunité de proposer des modalités de traitement du dossier par la Régie par la suite.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

C.c. Me Pierre Grenier (RTA)
Me Paule Hamelin (EBM/ELL, NEMC)